

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU
CONSEIL LOCAL DE LA LOCALITÉ DE RADISSON, TENUE AU
« CASERNE DE POMPIERS DE LA LOCALITÉ DE RADISSON »,
SITUÉ AU 171 AVENUE DES GROSEILLIERS, LUNDI 16
OCTOBRE 2024, À 19H00.**

La réunion a été convoquée dans les délais prescrits.

Sont présents :

M^{me} Suzanne Pelletier, conseillère
M^{me} Judy Boissonneault, conseillère
M. Aurèle Gravel, conseiller
M^{me} Manon Provencher, conseillère

Sont également absents :

**FORMANT LE QUORUM SOUS LA PRÉSIDENTE DE
MONSIEUR LE PRÉSIDENT SÉBASTIEN LEBRUN**

Monsieur Nabil Boughanmi, directeur général et greffier, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

2024-SE-1 Renonciation écrite

Conformément à l'article 325 de la Loi sur les cités et villes, les membres du conseil local ont renoncé, par écrit, à l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire.

2024-SE-2 Constatation du quorum et ouverture de la séance

À 19H47 président, monsieur Sébastien Lebrun, constate que le quorum est atteint et déclare que la séance est ouverte.

Le directeur général et greffier donne lecture de l'avis de convocation signifié à tous les membres du conseil local, tel que requis.

2024-SE-3 Mot de bienvenue — Lecture et approbation de l'ordre du jour

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 16 octobre 2024 et qu'il s'en déclare satisfait ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Aurèle Gravel,
APPUYÉ par la conseillère Judy Boissonneault

IL EST RÉSOLU

R2024-SE-273

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance tel que soumis:

1. *Renonciation écrite*
2. *Ouverture de la séance extraordinaire et vérification du quorum;*
3. *Lecture et approbation de l'ordre du jour*
4. *Appui — Demande de changement de zonage pour un projet de buanderie sur la rue Iberville*
5. *Période de questions*
6. *Levée de la séance*

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es)

2024-SE-4

Appui — Demande de changement de zonage pour un projet de buanderie sur la rue Iberville

ATTENDU QUE la localité de Radisson a reçu de M. Robert Gagnon, président de l'entreprise « Faribob .Inc. », une demande de modification d'usage des lots numéros 3163-01-9271, 3163-01-7273 et 3163-01-5775 ;

ATTENDU QUE M. Robert Gagnon désire implanter une buanderie sur les lots numéros 3163-01-9271 et 3163-01-7273 ;

ATTENDU QUE les lots numéros 3163-01-9271 et 3163-01-7273 sont zonés résidentiel 201-08-H ;

ATTENDU QUE le lot numéro 3163-01-5775 est divisé en deux zones : résidentielle (201-08-H) et commerciale (201-06-C) ;

ATTENDU QUE M. ANDRE WALSH est le propriétaire du lot numéro 3163-01-5775.

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Manon Provencher,
APPUYÉ par la conseillère Judy Boissonneault

IL EST RÉSOLU

R2024-SE-274

QUE le conseil local de Radisson appuie le projet l'implantation d'une buanderie proposée par M. Robert Gagnon sur la rue Iberville, et ce, dans le respect de la réglementation municipale et provinciale en vigueur ;

QUE ce conseil demande au Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James d'apporter des modifications à l'usage des lots numéros 3163-01-9271, 3163-01-7273 et 3163-01-5775 si nécessaire pour aller de l'avant avec la réalisation de ce projet ;

QUE M. Robert Gagnon doit s'assurer d'avoir obtenu au préalable toutes les autorisations nécessaires à son projet ;

QUE M. Robert Gagnon doit s'assurer d'obtenir un permis émis par un inspecteur désigné par la localité de Radisson ou par le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James (GREIBJ) conformément à la réglementation en vigueur ;

QUE le conseil local de Radisson recommande le changement de zonage au GREIBJ sous réserve de l'acceptation préalable du propriétaire du lot numéro 3163-01-5775.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es)

23-SE-5 **Période de questions**

La période des questions est ouverte.

Aucune question n'a été soumise au conseil.

23-SE-6 **Levée de la séance**

ATTENDU QUE tous les sujets de l'ordre du jour sont épuisés;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Aurèle Gravel,
APPUYÉ par la conseillère Suzanne Pelletier

R2024-SE-275 **ET RÉSOLU** de clore la séance à 19H55.

Sébastien Lebrun
Président
Localité de Radisson

Nabil Boughanmi
Directeur général et greffier
Localité de Radisson

Nancy Guyon
Directrice générale
Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James